



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30/11/2023

Alimentation durable : Lancement d'un appel à projets pour accompagner les initiatives en lien avec la future Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

Afin d'accompagner de nouvelles initiatives au niveau territorial ou national en faveur d'une alimentation saine et durable, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance un appel à projets en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Solidarités et des Familles et l'Agence de la transition écologique (Ademe). Le dispositif soutiendra des projets s'inscrivant dans les orientations de la future Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).

Depuis près de 10 ans, l'Etat lance des appels à projet visant à soutenir les acteurs territoriaux dans leurs projets de transition agricole et alimentaire. Chaque année, les orientations sont ajustées au regard des actions réalisées et des priorités définies pour l'avenir.

L'édition 2023-2024 de l'appel à projets, officiellement lancée en ce 27 novembre, comprend deux volets :

- Le premier volet vise à poursuivre le soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT), notamment dans des territoires qui en sont dépourvus, et présentant une approche globale des enjeux liés à l'alimentation.
- Le second volet de l'appel à projets est dédié aux projets nationaux ou interrégionaux, structurants ou innovants, visant à déployer des actions couvrant les différentes dimensions de l'alimentation et de la nutrition saines et durables. Des projets à

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

caractères régionaux ou infrarégionaux pourront être présentés, sous réserve de présenter une dimension d'essaimage au niveau national ou interrégional, avec une méthodologie précise.

Une enveloppe budgétaire de 2 840 000 euros viendra soutenir les projets lauréats dont la liste sera dévoilée au printemps 2024. Quatre grands acteurs contribuent au financement du dispositif : le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (1,3 million d'euros), l'Ademe (1 million d'euros), le ministère de la Santé et de la Prévention (340 000 euros) et le ministère des Solidarités et des Familles (200 000 euros).

En complément de cet appel à projets, une enveloppe supplémentaire sera mobilisée dans le cadre de la planification écologique au début de l'année 2024 pour permettre l'émergence d'un nombre plus important de nouveaux PAT, d'accompagner les PAT existants dans leur phase opérationnelle et développer les réseaux de PAT aux niveaux national et régional.

Calendrier prévisionnel de l'appel à projets 2023-2024

Ouverture du dépôt des candidatures : 27 novembre 2023

Clôture des candidatures : 15 janvier 2024

Annonce publique des résultats : printemps 2024

Consulter le cahier des charges de l'appel à projets « [Alimentation, nutrition et climat : lancement d'un appel à projets 2023-2024](#) »